Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 059-215901398-20250418-AZ397-AI

CAUDRY

DIRECTION DES SERVICES
TECHNIQUES ET DES SPORTS
URBANISME

Procès verbal de prise de possession de plein droit d'un bien sans maître

PARCELLE CADASTRÉE SECTION AZ 397 – PASSAGE DU STAR

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L 1123-1 et suivants,

Vu le code civil, notamment son article 713,

Vu la circulaire n° MCTB0600026C du 8 mars 2006 relative aux modalités d'application de l'article 147 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004,

Vu la délibération du conseil municipal du 03 décembre 2024 décidant l'incorporation de plein droit dans le domaine communal du bien désigné ci dessus,

CONSTATE :

L'immeuble sans maître désigné ci dessous :

- Section AZ parcelle 397 contenance 219 m² adresse Passage du Star à Caudry, revient de plein droit à la commune de CAUDRY.

En fois de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 18 avril 2025 à 17h30 et avons signé.

Fait à Caudry, le 18 avril 2025

Le Maire ,
Conseiller Départemental,

VILLE DE CAUDRY (NORD)

Frédéric BRICOUT

VILLE DE CAUDRY - http://www.caudry.fr
Place du Général De Gaulle - BP 10199
59544 CAUDRY CEDEX

Tél.: 03.27.75.70.10
Adresse mél : service-technique@mairie.caudry.fr